

# Règlement :

## Parcours « Famille, Aventure et Orientation » Dimanche 21 juin 2020 Bourg-en-Bresse (Ain)

RANDO SANTÉ BOURG  
SENTIERS AMITIÉS BOURG



Les équipes « Famille et Aventure » suivent un itinéraire balisé sur le terrain. L'itinéraire est également tracé en vert pour le « Circuit Famille » et en bleu pour le « Circuit Aventure » sur une carte en couleur au 1 : 25 000, remise au départ.

Les équipes « Orientation » définissent elles-mêmes leur parcours en fonction des balises positionnées sur le terrain. Les balises sont pointées sur une carte en couleur au 1 : 25 000, remise au départ.

Les résultats de votre autocorrection pourront être établis en tenant compte des paramètres suivants :

**1. L'exactitude des réponses aux Affirmations à Choix Multiples (ACM) placées tout au long du parcours.**

Les fiches sont accrochées à des « bornes » repérées par des numéros et les participants poinçonnent la case [A], [B] ou [C] du carton de contrôle (distribué au départ) correspondant à la bonne réponse à l'aide du poinçon accroché à la borne (**1 seule réponse possible**).

Poinçonnage erroné du carton de contrôle concernant l'ACM correspondant à la borne :

- mauvaise(s) case(s), aucune case → 0 point.
- bonne case → 10 points.

**2. Pour les parcours Famille et Aventure, on pointe le bon positionnement des « bornes » sur la carte :** les équipes doivent percer leur carte (à l'aide de l'épingle accrochée à chaque borne) à l'endroit supposé de cette borne sur la carte.

Il doit y avoir autant de « trous » dans la carte que de bornes sur le terrain.

- borne oubliée → 0 point.
- borne mal positionnée → 5 points.
- borne bien positionnée. → 10 points.

**3. Pour les parcours Orientation, on additionne les bornes pointées sur la carte réponses :**

- borne oubliée → 0 point.
- borne mal poinçonnée → 5 points.
- borne bien poinçonnée. → 10 points.

*Un des organisateurs sera présent à la première borne pour conseiller éventuellement les équipes.*

**Notez bien :**

- **A partir de la salle des fêtes, suivre le parcours balisé.**

- **Heure limite d'arrivée fixée à 18h. Pour des raisons de sécurité, chaque équipe devra signaler son retour.**

- Les départs s'effectuent de façon échelonnée pour une meilleure répartition des équipes sur le circuit.

- Les participants prévoient leur pique-nique et/ou ravitaillement personnel.

- Les parcours seront empruntés à pied et seules les poussettes et les joëlettes seront autorisées.

- Les pinces ont un pictogramme différent à chaque balise.

- Pour vous permettre de répondre aux ACM, nous vous proposons un lot de documentation et nous vous invitons à l'observation durant votre randonnée.

- Cartes IGN numéro **3129 SB**

- Votre inscription à cette épreuve entraîne l'acceptation sans réserve du règlement de la manifestation du jour et à l'exploitation par l'organisation et ses partenaires, des images et des photos réalisées lors de cette journée, ainsi que la transmission de votre adresse mail à la FFRandonnée.

- Les chiens sont bien autorisés sur cette manifestation, mais uniquement s'ils sont tenus en laisse.

**Attention :**

- Soyez extrêmement prudents lors des traversées de routes.

- Les équipes doivent impérativement : **respecter les propriétés** (se déplacer sur les allées et sentiers autorisés), **respecter l'ouverture / fermeture des clôtures, respecter l'environnement** (la faune/flore), **et ne pas laisser de traces de leurs passages** (déchets...).

**Abandon :**

En cas d'abandon, l'équipe devra, pour des raisons de sécurité, venir prévenir l'organisation au poste d'arrivée.

Téléphones utiles : 06 40 11 00 55    06 43 62 14 01  
06 25 42 17 41    06 14 31 89 42

Urgences : 112



**Comité départemental de la Randonnée Pédestre de l'Ain**

34 rue du Général Delestraint

01000 Bourg-en-Bresse

Tél. 04 74 32 38 67 Fax : 04 74 21 45 69

ain.secretaire@ffrandonnee.fr [www.ain.ffrandonnee.fr](http://www.ain.ffrandonnee.fr)

Fédération Française de la Randonnée Pédestre Association reconnue d'utilité publique.

Comité bénéficiaire de l'immatriculation tourisme de la FFRP, 64 rue du dessous des Berges – 75013 Paris, n° d'immatriculation IM075100382

Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre

